



Bordeaux, le 05 avril 2017

Monsieur Philippe Maizy  
Directeur de la DISI Sud-Ouest

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs mois, les agents de l'ESI Bordeaux Océan ont manifesté leur rejet de plusieurs dispositions régressives en matière d'organisation et de conditions de vie au travail.

Astreintes dévalorisées et mal encadrées, horaires imposés sans concertation ni prise en compte des difficultés, baisses d'effectifs atteignant le point de rupture, et face à tous ces problèmes des réponses de l'administration qui oscillent entre mesures arbitraires, absence de solution et recherche de solutions déléguée aux agents eux-mêmes.

Même s'ils sont bien sûr plus généraux, beaucoup des problèmes soulevés à l'ESI Bordeaux Océan ont pour point de convergence la sollicitation particulièrement forte des équipes durant la campagne de télédéclaration de l'IR dans laquelle l'ESI est très impliqué. La conscience professionnelle des agents a toujours été pleinement engagée pour le bon déroulement de cette campagne, mais ne peut justifier d'accepter toutes les régressions.

C'est pourquoi, voulant éviter des tensions préjudiciables à cette mission, les agents eux-mêmes et les représentants du personnel ont tirés à plusieurs reprises le signal d'alarme (interventions en CTL, en CHS-CT, pétition, interventions lors de la visite du chef de service SI...).

Malgré l'affichage d'une volonté de dialogue, il s'est avéré que la direction n'avait rien de sérieux à proposer en réponse aux demandes des agents, et qu'ils s'agissait plutôt de les impliquer dans la construction de pseudo-solutions qui ne pouvaient les satisfaire réellement. Il faut souligner dans ce contexte la situation particulièrement difficile des cadres A positionnés (sans compensation particulière) comme chefs d'équipes et à qui l'on demande d'accompagner et de faire accepter ces régressions alors qu'ils les subissent eux-mêmes et ont donc toute légitimité pour s'y opposer.

Dès lors des tensions sont apparues, et l'administration a montré son vrai visage en tentant le passage en force. Depuis quelques semaines les pressions individuelles et collectives et les tentatives d'intimidations se sont multipliées et ont gagné en intensité jusqu'à déclencher une situation de blocage. Plusieurs agents sont aujourd'hui en arrêt maladie en réaction aux pressions subies ces derniers jours.

Réunis lors d'une HMI le lundi 3 avril, les agents de l'ESI ont fait le double constat :

- du caractère inacceptables des dispositions que tente d'imposer l'administration, et du danger qu'elles portent pour l'ensemble des services informatiques par le précédent qu'elles créeraient (astreintes sans cadre, horaires imposés arbitrairement, gestion de la pénurie par les agents eux-mêmes...);
- des dégâts causé par un management (local et national) qui n'a que des arguments d'autorité à opposer aux revendications des agents, qui ne concède rien mais use de la pression, l'intimidation et le chantage aux missions pour faire passer ses réformes.

En conséquences les agents de l'ESI ont décidé de se mobiliser pour dénoncer cette situation et demandent :

- l'arrêt immédiat des pressions individuelles et collectives exercées sur les agents, et la possibilité s'ils le souhaitent d'être accompagnés par des représentants du personnel lorsqu'ils sont convoqués par la hiérarchie ;
- la remise à plat du dossier des astreintes et l'ouverture de véritables négociations afin d'apporter aux agents des garanties solides : sur les limitations du recours à l'astreinte, sur le cadrage des conditions de déclenchement d'un appel, sur les limites à ce qui est attendu d'eux, sur les moyens mis à leur disposition (dont les moyens documentaires), et sur les compensations accordées ;
- l'ouverture de discussion et la mise en balance des difficultés causées et de la réelle utilité avant toute modification arbitraire des règles de vies et d'horaires au travail ;
- un moratoire, en guise de mesure d'apaisement, sur la mise en place des dispositions contestées dans chaque service dans l'attente des discussions demandées.

Déterminés à obtenir cette fois-ci des réponses consistantes, les agents de l'ESI se sont déclarés prêts à cesser le travail à tout moment durant la campagne de télédéclaration de l'IR. Ils appellent à se joindre à leur action l'ensemble des personnels de la DISI Sud-Ouest directement ou potentiellement concernés par les dérives en matière d'astreintes, d'organisation du travail, de gestion de la pénurie d'effectifs et de pressions hiérarchiques.

Les organisations syndicales signataires soutiennent et accompagnent cette démarche et vous demandent de considérer la présente comme valant préavis de grève reconductible pour l'ensemble de la DISI Sud-Ouest sur la période du 12 avril 2017 au 6 juin 2017 inclus.

Section CGT Finances Publiques DISI Sud-Ouest  
Section Solidaires Finances Publiques DISI Sud-Ouest  
Section FO DGFIP DISI Sud-Ouest  
Section CFDT Finances Publiques DISI Sud-Ouest